

## VILLE DE GASSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille vingt quatre*

*le : vingt-six mars*

*Le Conseil Municipal de la Commune de Gassin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Anne-Marie WANIART, Maire,*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2024*

*PRÉSENTS : MM Agnès MARTIN, Didier SILVE, François MATTON, Séverine VILLETTE, Hervé BERNE, Elisabeth DIGNAC, Chantal SIMONI, Philippe MURET, Serge VOTA, Sylvie BRUNET, Patrice REYNAUD, Florence BEC, Caroline FUCHS, Karim JERIBI, Grégory HERMELIN, Mélanie CASCANT, Florian MARQUES, Sébastien BRUNO.*

Nombre de Conseillers :	
en exercice	22
présents	19
votants	20

Absents ayant donné pouvoir :

*Madame Anne-Marie MARCELLINO à Madame Séverine VILLETTE.*

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture  
le : **29 MARS 2024**  
et de la publication sur le site internet  
le : **29 MARS 2024**

Absents : *Monsieur Anthony AMSTER, Madame Solène PESCH.*

Secrétaire de séance : *Madame Séverine VILLETTE.*

N° 24/16

**OBJET : ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT SUITE À LA DÉMISSION DE LA 5<sup>ÈME</sup> ADJOINTE**

Madame Anne-Marie WANIART, Maire, informe le Conseil Municipal, que la démission de Madame Siriane VARINOT à son poste de 5<sup>ème</sup> Adjointe et conseillère municipale a été acceptée par le Préfet en date du 22 février 2024.

Vu la délibération du 28 mars 2014 fixant à 6 le nombre d'adjoints au maire,

Vu la délibération n° 21/42 du Conseil Municipal en sa séance du 2 Août 2021, approuvant la réduction du nombre d'adjoints de 6 à 5 postes et approuvant le nouveau tableau du Conseil Municipal,

Vu la délibération n° 61/64 du Conseil Municipal en sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022, approuvant la nouvelle élection du 6<sup>ème</sup> Adjoint.

Vu l'article 2122-2 du CGCT selon lequel le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 6 adjoints.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 24/16 DU 26 MARS 2024 (SUITE)

Suite à la démission de Madame Siriane VARINOT du poste de 5ème adjointe et conseillère municipale, il vous est proposé de maintenir le nombre de poste d'Adjoints pour assurer le bon fonctionnement des services.

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le Conseil Municipal peut décider que le nouvel Adjoint pourra occuper, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu démissionnaire ou prendre place au dernier rang du tableau des Adjoints et par conséquent, les Adjoints situés après l'adjoint démissionnaire remonteront d'un rang,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Madame le Maire appelle à candidature au poste vacant d'Adjointe au Maire.

Il est soumis aux voix, la décision sur la conservation ou non du rang de l'Adjointe démissionnaire.

Il est soumis au vote, au scrutin secret à la majorité absolue l'élection du nouvel Adjoint au Maire.

Par ailleurs, il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante de fixer le montant des indemnités allouées aux membres du Conseil Municipal de Gassin, suivant le tableau joint en annexe.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son rapporteur, et suite aux résultats du scrutin et après en avoir délibéré à **L'UNANIMITÉ** des suffrages exprimés :

- **DÉCIDE** le maintien du nombre d'Adjoints à 6,
- **DÉCIDE** de pourvoir au remplacement du poste de cinquième Adjointe,
- **DÉCIDE** que l'Adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le sixième rang
- **PROCÈDE** à l'élection du sixième Adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

➤ Sont candidats : Madame Sylvie BRUNET

Nombre de votants : 20

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 20

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 11

➤ Madame Sylvie BRUNET a obtenu 20 voix

- **DÉSIGNE** Madame Sylvie BRUNET comme 6ème Adjointe au Maire,
- **ADOpte** le nouveau tableau du Conseil Municipal joint en annexe,
- **ADOpte** le montant des indemnités brutes allouées aux membres du Conseil,

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS n° 24/16 DU 26 MARS 2024 (SUITE)

Municipal de Gassin, joint en annexe,

- **DIT** que les dépenses seront inscrites au chapitre 65 du Budget communal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Toulon dans le délai de deux mois à compter de sa publication.



Copie conforme au registre des délibérations.  
Fait et délibéré en séance le 29 mars 2024

Le Maire,  
Anne-Marie WANIART

Le ou la secrétaire

## Annexe 1

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-083-218300655-20240329-DELI\_2024\_1

**MONTANT des INDEMNITES MAXIMALES SUSCEPTIBLES D'ETRE ALLOUEES**

FONCTION	Pourcentage de l'indice brut Terminal	Indemnité brute mensuelle	Majoration 50 % Station tourisme	Indemnité brute perçue
MAIRE	51.6%	2 077,17	1 038,59 €	3 115,76
1 <sup>er</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
2 <sup>ème</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
3 <sup>ème</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
4 <sup>ème</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
5 <sup>ème</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
6 <sup>ème</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
Total mensuel		6 859,47	3 429,77	10 289,24

**MONTANT des INDEMNITES BRUTES ALLOUEES à la Commune de Gassin**

FONCTION	Pourcentage de l'indice brut Terminal	Indemnité brute mensuelle	Majoration 50 % Station tourisme	Indemnité brute perçue
MAIRE	51.6%	2 077,17	1 038,59 €	3 115,76
1 <sup>er</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
2 <sup>ème</sup> Adjoint	Néant	Néant	Néant	Néant
3 <sup>ème</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
4 <sup>ème</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
5 <sup>ème</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
6 <sup>ème</sup> Adjoint	19.8 %	797,05	398,53	1 195,58
Conseiller municipal délégué	6 %	241,53	120,77	362,30
Conseiller municipal délégué	6 %	241,53	120,77	362,30
Total mensuel		6 545,48	3 272,78	9 818,26

DÉPARTEMENT

VAR

ARRONDISSEMENT

T

DRAGUIGNAN

Effectif légal du conseil municipal

23

COMMUNE :

GASSIN

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-083-218300655-20240329-DELI\_2024\_1

Communes de 1 000 habitants et plus

## TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Mme	WANIART Anne-Marie	03/12/1948	23/05/2020	661
Première adjointe	Mme	MARTIN Agnès	18/05/1966	23/05/2020	661
Deuxième adjoint	M.	MATTON François	01/08/1968	23/05/2020	661
Troisième adjointe	Mme	VILLETTE Séverine	21/05/1972	23/05/2020	661
Quatrième adjoint	M.	SILVE Didier	07/02/1956	23/05/2020	661
Cinquième adjoint	M.	BERNE Hervé	15/06/1964	01/12/2022	661
Sixième adjointe	Mme	BRUNET Sylvie	04/08/1964	26/03/2024	661
Conseillère Municipale	Mme	DIGNAC Elisabeth	20/03/1947	15/03/2020	661
Conseillère Municipale	Mme	MARCELLINO Anne-Marie	10/02/1949	15/03/2020	661
Conseillère Municipale	Mme	SIMONI Chantal	13/09/1952	15/03/2020	661
Conseiller Municipal	M.	MURET Philippe	04/10/1953	15/03/2020	661
Conseiller Municipal	M.	VOTA Serge	08/07/1954	15/03/2020	661
Conseiller Municipal	M.	REYNAUD Patrice	19/10/1965	15/03/2020	661
Conseillère Municipale	Mme	BEC Florence	12/07/1968	15/03/2020	661
Conseillère Municipale	Mme	FUCHS Caroline	22/07/1973	15/03/2020	661
Conseiller Municipal	M.	JERIBI Karim	30/10/1974	15/03/2020	661
Conseiller Municipal	M.	HERMELIN Grégory	08/12/1977	15/03/2020	661
Conseillère Municipale	Mme	CASCANT Mélanie	15/10/1978	15/03/2020	661
Conseiller Municipal	M.	MARQUES Florian	27/02/1979	15/03/2020	661
Conseiller Municipal	M.	AMSTER Anthony	22/03/1980	15/03/2020	661
Conseiller Municipal	M.	BRUNO Sébastien	29/09/1980	15/03/2020	661
Conseillère Municipale	Mme	PESCH Solène	16/12/1988	15/03/2020	661

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,  
A Gassin, le 26 mars 2024

<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.